

SIC BASSE PLAINE DE L'AUDE

Espèces animales remarquables

Discoglosse peint

Discoglossus pictus



PROTECTION	Espèce protégée en France Annexe II (Conv. de Berne) Annexe IV Directive Habitats
LIVRE ROUGE	A surveiller
DETERMINANTE ZNIEFF	NON

Généralités

DESCRIPTION

Anoure[®] de taille moyenne, (maximum 80 mm). Son aspect est élancé, son museau arrondi à assez pointu. La pupille est ovale verticale. La peau du dos est lisse ou légèrement verruqueuse, brunâtre ou verdâtre, souvent tachée d'ocelles kaki avec une fine bordure claire. La face ventrale est blanc nacré, uniforme ou pointillée de brun.

DISTRIBUTION

Languedoc-Roussillon : Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales

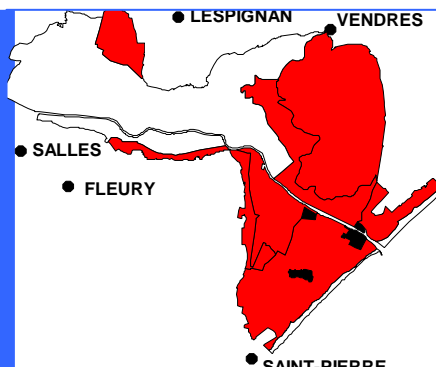
France : Uniquement les départements cités ci-dessus

Ailleurs : Maghreb, Malte, Sicile, Catalogne Espagnole

ÉCOLOGIE

On rencontre le Discoglosse peint du littoral jusqu'à 1250 mètres d'altitude. C'est une espèce assez opportuniste dans le choix de ses habitats. En plaine littorale, cette espèce peut fréquenter des friches, vergers, campings, jardins... Il s'éloigne peu des zones humides en garrigue et s'y reproduit dans des points d'eau bien ensoleillés, pauvres en poissons, parfois légèrement saumâtres. En moyenne montagne, ce discoglosse se reproduit dans des vasques rocheuses aux abords des torrents.

ZPS Basse Plaine de l'Aude



SITES DE REPRODUCTION

L'espèce a été découverte sur le site à la fin des années 90, aux environs de Valras-plage (Fradet, 2004). Depuis des recherches ont mis en évidence l'omniprésence de l'espèce sur les zones humides de la basse vallée de l'Aude (zones arrière dunaires de Vendres-plage, Pissevaches, Etang de Vendres, Etang de la Matte)

Menaces et gestion

FACTEURS DE MENACES

- Destruction d'habitats terrestres (mise en culture, urbanisation) et aquatiques (comblements des mares, pollution, modification du fonctionnement hydraulique), isolement et réduction des populations.
- Introduction d'espèces exotiques concurrentes ou prédatrices (poissons, écrevisses américaines, grenouilles rieuses).
- Utilisation de produits toxiques (pesticides) et la destruction d'animaux (trafic routier).
- Déprise rurale et progression de la forêt (fermeture naturelle, enrésinement).
- Facteurs naturels : phénomènes naturels de comblement.

CONSERVATION

- Assurer une hydro-période compatible avec le cycle reproducteur de l'espèce
- Maintenir un taux de salinité faible dans les mares de reproduction
- Mise en place de crapauducs pour réduire la mortalité routière.
- Maintenir ouverts les milieux sur 100-200 m autour de la mare de rayon par le pâturage et/ou le débroussaillage
- Prévenir et contrôler l'introduction d'espèces indésirables, les éliminer si nécessaire (poissons notamment)
- Disposer des abris en bordure de mare pour favoriser la survie des jeunes